et dès lors le sadisme devient possible. Il est donc, tout comme son opposé, le masochisme, ce qui menace de l'intérieur le désir sexuel: "Ainsi le sadisme et le masochisme sont-ils les deux écueils du désir, soit que je dépasse le trouble vers une appropriation de la chair de l'autre, soit que, enivré de mon propre trouble, je ne fasse plus attention qu'à ma chair et que je ne demande plus rien à l'autre, sinon d'être le regard qui m'aide à réaliser ma chair" (Sartre, 1943, 444).

Mais le sadisme lui aussi échoue, car ce qu'il cherche à s'approprier, c'est la liberté de l'autre, laquelle demeure par principe hors d'atteinte. C'est d'ailleurs pourquoi il s'acharne sur sa victime, laquelle, même anéantie par la douleur, continue de témoigner de sa liberté inaliénable et parvient, jusque dans la mort, à échapper à sa prise. Pour Sartre en effet, autrui est par principe insaisissable (Sartre, 1943, 449), et c'est, d'une certaine manière, ce que comprend celui qui cède à la haine, laquelle, déclare Sartre, "équivaut à projeter de réaliser un monde où l'autre n'existe pas" (Sartre, 1943, 451). Contrairement donc au sadisme, qui est jouissance de l'abjection de l'autre et de l'humiliation qui lui est faite, la haine n'abaisse pas l'objet haï. Il ne s'agit pas en effet de mettre l'accent sur telle ou telle particularité de l'autre, tel travers, tel trait physionomique, tel acte particulier, car ce qui est haï en l'autre, c'est son existence en général. Ce qui est ainsi reconnu, c'est donc paradoxalement la liberté de l'autre, c'est-à-dire le pouvoir qu'il a sur moi. Sartre fait ici une subtile différence entre haïr et détester. On peut en effet détester chez quelqu'un tel trait de caractère, tel vice ou au contraire telle vertu. Mais ce que l'on hait, c'est, par-delà ses qualités et ses défauts, l'ensemble de l'individu. La haine n'est donc pas nécessairement la réponse à un mal infligé par l'autre, elle peut aussi naître à l'occasion d'un bienfait. Sartre note en effet avec perspicacité que la reconnaissance est proche de la haine. Reconnaître le bienfait de l'autre, c'est en effet, note-t-il, reconnaître que l'autre a librement agi, sans contrainte aucune, ni physique, ni morale, et qu'il est ainsi entièrement responsable de son acte, alors que celui qui l'a reçu n'en a finalement été que le prétexte. Inonder l'autre de ses bienfaits, c'est donc lui faire subir notre propre liberté et nous attirer soit son amour soit sa haine, puisque nulle indifférence ne peut alors être de mise.

La haine, on le voit, a ainsi une portée ontologique: c'est l'être même de l'autre qui en est l'objet. Elle ne porte donc pas seulement sur un autre en particulier, mais elle est, comme le souligne Sartre, "haine de tous les autres en un seul" (Sartre, 1943, 452), car "ce que je veux atteindre symboliquement en poursuivant la mort de tel autre, c'est le principe général de l'existence d'autrui". La haine est donc une guerre contre l'autre en général, elle a pour projet de libérer celui qui hait de tout asservissement à l'égard des autres. C'est la raison pour laquelle elle inquiète même ceux qui ne sont pas explicitement visés par elle. La haine que quelqu'un porte à un autre, note Sartre, je la désapprouve et je cherche à la supprimer, car j'ai conscience qu'elle me concerne, moi aussi, et qu'elle se réalise contre